

ABONNEMENT.
 Pour l'année... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 tous compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.
 A Montréal, on s'abonne
 chez E. R. Fabre, ecr.,
 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, }
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, } Propriétaires.

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre ad-
 ressurées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dantes, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 C^{tes}, Rue Ste. Famille,
 Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 19 Juin, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry, No. 14. }

Assemblée d'Yamachiche.

Discours prononcé par l'hon. L. J. Papinauu.
 Rapporté pour l'Avenir.

Messieurs les électeurs du comté de St. Maurice,

Je me trouvais, après plusieurs années d'absence forcée, heureux au milieu des miens et d'amis affectionnés; décidé à ne plus retourner à la vie publique, lorsque le souvenir de l'indépendance avec laquelle je m'étais efforcé, pendant une longue suite de temps d'être utile à ma patrie vous a portés à envoyer vers moi M. Richer et autres personnes respectables, pour m'inviter à accepter la représentation de votre comté, sous tous rapports, tant sous celui de sa population, que sous ceux des lumières, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et du patriotisme, l'un des meilleurs, et des plus importants du pays. Cet honneur, je vous en remercie; je l'ai reçu avec reconnaissance, comme une preuve d'approbation de la part de mes compatriotes en faveur de mon passé qu'ils avaient sous les yeux. Il y a à l'époque actuelle quarante ans que je suis entré pour la première fois dans la vie publique. Pendant cette longue période, divers comités m'ont successivement porté en parlement, et j'ai, pendant toute cette tems su conserver la confiance publique, ainsi que la bienveillance avec laquelle on m'a choisi longtemps comme orateur de la chambre d'assemblée. Je puis le dire sans orgueil, toujours j'ai été fidèle aux mêmes principes; j'ai marché et voté avec la majorité des représentants; tout ce que j'ai fait, je l'ai fait avec cette majorité, avec son approbation. Or, j'ai à vous demander aujourd'hui, messieurs, si après les malheurs que le pays a éprouvés, après les jugements d'iniquité qui nous ont conduits à l'exil, à la déportation, à la mort, vous entretenez sur la conduite de vos représentants d'autrefois des idées moins favorables que par le passé? J'ai à vous demander si vous croyez que depuis la réunion forcée des deux provinces, le représentant du Haut-Canada, gens qui ne vous

connaissent, ni vous ni vos besoins, sont mieux vos affaires, qu'elles n'étaient faites lorsque vous aviez une chambre composée toute de représentants pris dans cette partie de la province et au milieu de vous? Tous ensemble nous avons lutté énergiquement et constamment contre les tentatives d'empêchement de l'Angleterre. Depuis les violences subies; et l'infériorité publique décrétée contre nous en haine de notre nationalité, les tentatives d'asservissement sont devenues de plus en plus accélérées. La tyrannie exercée contre le peuple canadien est devenue de plus en plus lourde, de plus en plus criante; et nous pouvons dire merci à nos bons amis du Haut-Canada si nous avons été pillés de sommes immenses; si nous sommes entrés dans un système d'emprunts toujours croissants; de dettes à peine rachetables; d'argent arrachés de vos mains pour être versés dans leurs mains; d'engrais enlevés à vos terres, pour être repandus sur leurs terres. On nous a mis à la merci du Haut-Canada au moyen d'un mauvais système représentatif; on nous a livré pieds et mains liés à l'exploitation de ses habitants insatiables. Les Hauts-Canadiens sont de beaucoup moins nombreux que nous, ils ont une représentation proportionnellement plus forte, qui leur permet de nous tenir dans un asservissement continu, contre lequel nous ne pouvons cesser de réclamer, sans honte, sans honte, sans déshonneur sans rapide appauvrissement. Le Haut-Canada compte moins de 600,000 habitants, le Bas-Canada en compte au moins 800,000. Nous avons droit à une représentation basée sur cette population. Si nous nous croyons les égaux des autres hommes; si nous croyons avoir les mêmes droits que nos co-sujets de quelque race qu'ils puissent être; si nous croyons n'avoir pas à nous soumettre volontairement à la dégradation, ou à rougir de notre origine; si nous aimons sincèrement la patrie canadienne; si, enfin, nous croyons que sans être supérieurs nous ne sommes en rien inférieurs, soit sous le rapport de la moralité, de l'intelligence, de

l'industrie, soit enfin sous quelque rapport que ce puisse être à nos frères en serpage colonial, à nos co-sujets de toute origine: Si nous croyons que les 800,000 habitants de l'une des provinces, aussi bons, justes, respectables, que les 600,000 de l'autre province, que ces derniers, s'ils ne disent pas que nous sommes une espèce inférieure nous, des noirs et ceux des blancs, une population qui doit être nécessairement dominée, demandons la réforme de cet abus? demandons la réforme électorale basée sur la population? récrions nous hautement contre l'injustice? On ne doit jamais ni flatter, ni paraître aimer ceux qui nous maltraitent, nous méprisent ainsi; qui agissent envers nous comme le maître agit envers son esclave, avec toute la bassesse, l'inéquité de la tyrannie que partout et toujours le maître a exercée contre l'esclave. Nous devons nous élever contre eux de toute la puissance de notre âme, et repousser l'injustice de quelque part qu'elle vienne; c'est notre droit, c'est plus, c'est notre devoir.

Elu, après huit ans passés à l'étranger, et me présentant pour la première fois devant vous, depuis mon élection, je dois à la première occasion qui s'en offre, et ayant d'aller plus loin, résister quelques colomnes que l'on s'est plu, à dessein, quelque part, de vomir contre moi. Et d'abord, je dois dire que je ne puis que rester bien froid et bien indifférent à ce que débitent ceux qui se plaisent ainsi à m'injurier, et à m'attribuer des intentions coupables. Leurs philippiques sont vaines, quelle que puisse être la méchanceté des procédés de ceux qui nous accusent, tout cela est bientôt oublié, et fait peu d'impression, du moment où l'on est sûr que le pays et ceux pour qui seuls l'on a toujours travaillé, et dont on s'occupe seul d'avoir l'estime, nous rendent pleine et entière justice, et sont constants dans l'honnêteté et la justesse de nos intentions.

De grands malheurs sont venus fondre sur le pays: à l'ordre d'hommes sanguinaires et brutaux, une soldatesque effrénée